

Voici le plateau de Saclay

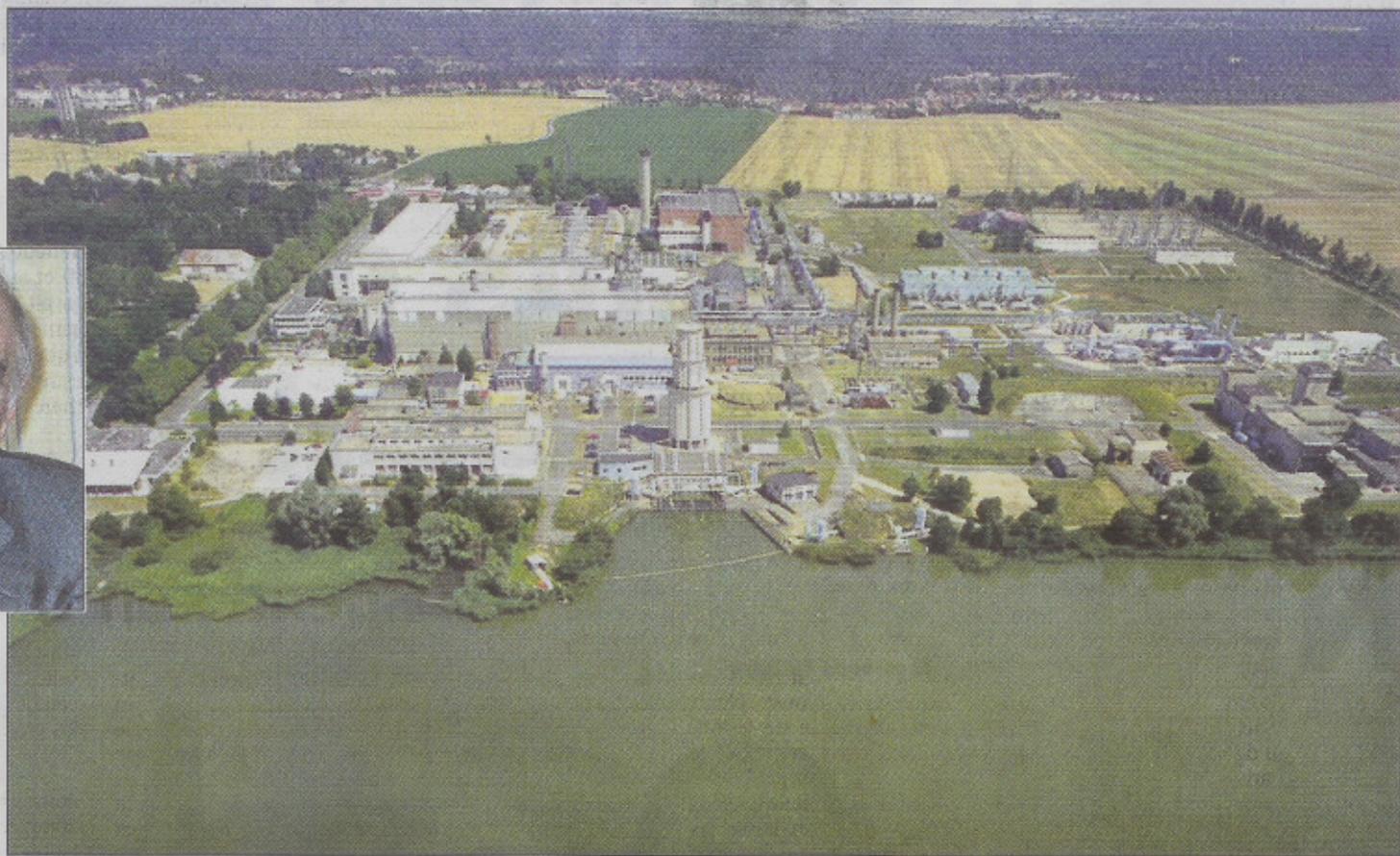
AMENAGEMENT. C'est le grand ordonnateur d'une des plus vastes opérations d'urbanisation des trente prochaines années en Ile-de-France. Bertrand Landrieu, préfet de région, lève un coin de voile sur l'opération d'intérêt national (OIN) du plateau de Saclay.

TROIS PETITES lettres pour une révolution déjà en marche. Sur le plateau de Saclay et ses environs (de Saint-Quentin-en-Yvelines à Massy), l'OIN prend forme en cette fin de mois de septembre. Objectif du gouvernement à l'origine de cette « opération d'intérêt national » : profiter de l'excellence scientifique du secteur (universités, laboratoires...) pour le transformer en un pôle économique leader articulé autour des nouvelles technologies. Générant au passage 100 000 créations d'emplois et 80 000 nouveaux logements d'ici à une trentaine d'années.

Des chiffres présents dans le dernier rapport de la préfecture d'Ile-de-France qui commencent à faire frémir certains élus, surtout à droite. Hier, les UMP et les non-inscrits du conseil général ont déposé une motion contre ce projet, synonyme d'urbanisation du site. De son côté, le préfet d'Ile-de-France entend jouer la carte de la « transparence » pour que le « débat se passe dans la sérénité ». En fin de semaine dernière, au lendemain d'un comité de pilotage informel réunissant les principaux élus du secteur, Bertrand Landrieu nous dévoilait les dernières avancées du dossier. Et les contours d'un projet d'aménagement qui s'impose comme le plus ambitieux de l'histoire de l'Essonne de ces trente dernières années.



GRÉGORI PLOUVIEZ



PLATEAU DE SACLAY. Attirer de grandes entreprises, comme ici le CEPR qui teste les moteurs d'avion, mais aussi des start-up et des laboratoires, tout en évitant le bétonnage de ce poumon vert, tel est le principal défi de ce projet d'aménagement. Bertrand Landrieu (en médaillon), préfet de région, sera chargé de le mettre sur les rails. (DR ET LP/G.P.)

Ce ne sera pas une « nouvelle ville nouvelle »

LA CRAINTE NUMÉRO UN des élus opposés à l'OIN, c'est le bétonnage de ce poumon vert. « Sortir le chiffre global de 80 000 logements, ça donne le sentiment de lancer ce qu'on a annoncé publiquement ne pas vouloir réaliser : une nouvelle ville nouvelle, martèle Bertrand Landrieu, le préfet de région Ile-de-France. Je préfère mettre en avant le chiffre de 5 000 nouveaux logements par an. A Saint-Quentin,

par exemple, ils en sont déjà actuellement à 1 000 par an. C'est accessible. » Tout en conservant le côté très nature du secteur avec ses champs à perte de vue ? Réponse ferme du préfet d'Ile-de-France : « Si l'on veut attirer sur ce territoire ce qui se fait de plus innovant, on ne peut pas faire n'importe quoi en matière d'environnement ! Ce ne sont pas des déclarations de principe : si l'on n'intègre pas cette logique dans le concept, les grandes entreprises ou les start-up ne viendront pas. » Le cahier des charges du concours international chargé de déterminer le concept et les endroits à urbaniser « sera extrêmement précis là-dessus ». Notamment concernant le maintien d'une présence agricole sur le Plateau de Saclay.

CLES

- **600 000.** Le nombre actuel d'habitants dans le périmètre de la future OIN, composé de cinquante communes de l'Essonne et des Yvelines.
- **100 000 emplois** devraient être créés grâce à l'arrivée de grands groupes, de start-up, de PME...
- **5 000 nouveaux logements par an.** C'est l'objectif de la préfecture de région. Au total, 80 000 habitations nouvelles pourraient sortir de terre.
- **2007.** C'est en avril de cette année que les candidats au « concours d'idées internationales », lancé d'ici à la fin 2006, devront avoir rendu leur copie. Objectif : prendre les décisions importantes dès 2008, à la sortie des échéances électorales.

Des créations de quartiers prévues

■ **Des « taches de léopard » plutôt qu'un océan de béton.**

Le projet cible actuellement 38 000 ha — quatre fois la surface de Paris — et cinquante communes de l'Essonne et des Yvelines*. Au final, l'OIN ne se matérialisera qu'à travers de nouveaux quartiers, disséminés en « taches de léopard » à l'intérieur desquelles « il faudra trouver un équilibre entre activités, logements, services, espaces verts », précise Bertrand Landrieu. Ces zones qui restent à localiser « ne seront ni des îles, ni des villes : elles seront reliées aux communes existantes ».

■ **Un TGV vers Orly et Roissy.**

Pour relier ces « taches », il faudra des transports rapides. Le projet prévoit la construction de nouvelles structures ferroviaires dont la mission ne sera « pas seulement de desservir le plateau, la vie quotidienne des gens, mais aussi de re-

lier ce grand ensemble aux aéroports. A Massy, les gens monteront dans un TGV qui les emmènera d'abord à Orly puis à Roissy. »

■ **Un palais des congrès au cœur de la zone ?**

Ce sera « sûrement un des premiers enjeux à débattre ». A côté des nouveaux équipements traditionnels (écoles, collèges, lycées, commerces...), les architectes seront invités à créer un « lieu de centralité » qui apportera une visibilité au projet et en incarnera l'âme. « Si vous regardez aujourd'hui ce secteur, vous n'avez pas aujourd'hui d'endroits où les gens de Polytechnique, d'HEC, de l'université d'Orsay, mais aussi les associations ou les habitants peuvent tous se réunir. » La première mission du concours d'idées lancé d'ici à la fin de l'année sera donc de trouver ce futur équipement

— peut-être une sorte de palais des congrès — et de l'implanter.

* **Un premier périmètre de 50 villes où seront implantées les « taches de léopard » :**

ESSONNE : Ballainvilliers, Bièvres, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Morangis, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saulx-les-Chartreux, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, La Ville-du-Bois, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Wissous, Les Ulis.

YVELINES : Bois-d'Arcy, Buc, Châteaufort, Le Chesnay, Coignières, Elancourt, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, La Verrière, Versailles, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux.

QUI FAIT QUOI

Deux supermédiateurs

■ « La concertation, prévient Bertrand Landrieu, accompagnera l'ensemble de l'opération. Personne ne doit avoir l'impression qu'on lui cache des choses. » La semaine dernière, le préfet a ainsi nommé deux supermédiateurs. Leur mission : gérer la concertation de A à Z, organiser des réunions publiques, écouter et faire remonter les craintes des habitants, des associations... Leur profil n'a pas été choisi au hasard. Jacques Glowinski, 70 ans, administrateur honoraire du Collège de France, est un spécialiste des neurosciences de renommée internationale. Il apportera l'indispensable caution scientifique aux débats. Son « collègue » s'appelle Lucien Chabason, 64 ans. C'est un haut fonctionnaire spécialiste de l'aménagement du territoire « mais aussi d'écologie », précise Bertrand Landrieu. L'arrivée de cet ancien directeur de

cabinet de Brice Lalonde est un signal en direction des associations craignant qu'on ne dénature le Plateau de Saclay. Un troisième homme fait son apparition dans le projet OIN : Jean-Pierre Dufay qui après avoir œuvré sur la ville nouvelle de Sénart devrait devenir dans les mois à venir directeur général du futur groupement d'intérêt public (GIP) de Saclay.

L'Etat met la main à la poche

■ Dans ce dossier, l'Etat apportera des moyens logistiques, administratifs mais aussi financiers. Le gouvernement a ainsi acté le principe de reverser aux trois OIN d'Ile-de-France (Saclay, mais aussi Seine-Amont, dans le Val-de-Mame, et Seine-Aval, dans les Yvelines) une partie des bénéfices engendrés par les nouveaux droits à construire sur La Défense. Pas de chiffres encore, mais ça se comptera « en dizaine de mil-

lions d'euros ». Par ailleurs, les nombreux terrains que possède l'Etat dans le secteur sortent du giron de leurs ministères (Défense, Agriculture, Education nationale et Equipement) et seront gérés de façon unique. Ils devraient servir de réserves foncières aux projets OIN.

Et les élus ?

■ Ils siègeront au sein du groupement d'intérêt public (GIP) qui — présidé à tour de rôle par le préfet d'Ile-de-France et le président du conseil régional — sera chargé d'orchestrer l'ensemble du projet. « L'Etat sera beaucoup moins pesant, moins directif » que lors de la construction des villes nouvelles des années 1970. Les permis de construire seront délivrés par les services préfectoraux. Mais « dans une opération comme celle-ci » ce pouvoir sera amené à être « fréquemment délégué aux maires », assure Bertrand Landrieu.

SACLAY. Les habitants du bourg redoutent l'urbanisation des terres agricoles avec l'implantation massive de logements. (LP/BENJAMIN JEROME.)

« Leur projet, on n'en veut pas »

DANIEL, habitant de Saclay

AUTOUR ? Des champs à perte de vue. Bourg de moins de 3 000 âmes, Saclay a donné son nom au plateau de terre agricole au sud-ouest de Paris, un des derniers poumons verts aussi proche de la capitale. « Vous ne trouverez personne d'accord avec ce projet, lance un homme, résumant l'opinion de beaucoup d'habitants. Celui qui est d'accord, c'est un fou ! » Annette, sa fille, développe. « Qui dit urbanisation, dit logements, mais aussi implantation de grandes surfaces, nouvelles routes... Tout cela mangera les terres agricoles mais ici les gens vivent de ces terres. D'ailleurs, les familles sont souvent implantées depuis des générations. »

Aujourd'hui, les trois quarts des 1 365 ha de la commune sont des champs. Et pourtant, le bourg cède peu à peu à la pression de l'urbanisation. A la sortie du village, 250 logements sortent de terre. Autre exemple : la mairie. Elle a été érigée en même temps qu'une zone d'habitations il y a une vingtaine d'années. « Il y avait une ferme ici avant, se souvient Daniel, venu faire ses courses à la supérette en ce dimanche matin.

Leur projet, on n'en veut pas. C'est nul. » Casquette et blouse bleue, Pierre a sorti une chaise sur le trottoir, histoire de regarder passer le monde. « Vous ne pouvez pas empêcher qu'autour de la capitale les gens construisent. Mais si on laisse les choses à l'initiative privée, les gens font n'importe quoi et ce n'est pas joli joli. Au moins, si c'est pris en main par une instance supérieure, on peut espérer que ce soit mieux fait et que la municipalité ait son mot à dire. »

Partie en quête de pain avec son petit garçon Matthieu, Anne habite Saclay depuis deux ans. Un appartement déniché par le Commissariat à l'énergie atomique, tout proche, où elle travaille. « C'est à double tranchant, réfléchit-elle. D'un côté, c'est sympa d'avoir du vert, de préserver notre environnement. Mais de l'autre côté, des gens projettent de se loger, cherchent des terrains pour construire et aujourd'hui, dans le coin, tout est bloqué. Dès qu'on veut acheter, c'est infernal. Je sais qu'un jour je devrai m'éloigner pour trouver. » **B.J.**

Marier la recherche et l'entreprise

L'ETAT a pour objectif de « faire mieux et autrement que ce qui se fait à Cambridge, à Stockholm ». Ces deux villes abritent des « clusters » (agglomérat en version fran-

çaise) qui font le trait d'union entre la recherche et son exploitation industrielle. Le but est de créer une dynamique économique autour de Saclay pour que ce secteur

— où « la densité d'intelligence scientifique est la première d'Europe » — fédère autour de ses pôles de recherche un maillage de puissants groupes industriels mais aussi de start-up, de PME innovantes... Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Contrairement à Grenoble où à côté « des grands labos privés ou publics, tout un système permet aux chercheurs qui ont une idée de créer leur entreprise et de générer sur place de l'emploi », constate Bertrand Landrieu. « Le problème de ce plateau, c'est qu'il n'y a jamais eu d'études globales, chacun a travaillé dans son coin. »



PLATEAU DE SACLAY. Fabrication d'aimants pour Neurospin qui sera l'une des plus puissantes IRM du monde. (LP/N.J.)